

*Comité Technique de Réseau
mercredi 06 juillet 2022 à Montreuil
Face à une confiance ébranlée,
la Direction doit réagir !*



Le Service National de Police Détaché (SNPD) auprès de la DNRED

L'UNSA Douanes et la CGC douanes ont souhaité savoir quels sont les projets de l'administration pour le Service National de Police Détaché ?

Il semblerait que l'existence de ce service soit remise en question alors que pourtant, il est parfaitement intégré dans le dispositif LCF de la DNRED et apporte une aide précieuse aux services d'enquêtes douaniers.

En effet, ce service, qui existe depuis très longtemps, est au service de toute la douane, mais également de la DGFIIP et plus rarement la CCRF.

Il se distingue notamment par :

1. Une disponibilité inégalable pour les opérations de la DNRED : présence des OPJ pour les VD, qui décharge les services d'enquête de la contrainte de trouver une assistance locale, pas toujours disponible et à la discrétion professionnelle parfois aléatoire. Les OPJ du SPND ont une compétence nationale et peuvent la veille pour le lendemain, accompagner les services d'enquête douaniers en tout point du territoire.
2. Une forte expérience des OPJ qui sont tous commandants et qui connaissent parfaitement la procédure pénale et leur articulation avec les procédures douanières. Ils jouent également un rôle de formation pour les agents des douanes de la DNRED.
3. Une connaissance de l'environnement douanier administratif et des procédures douanières.
4. Un rôle d'intermédiaire et de liaison avec les autres services de police, de tout type, commissariat, SRPJ, offices, avec lesquels la DNRED travaille, qui permet de faciliter l'exécution des demandes douanières.
5. Enfin, les agents de ce service sont tous habilités secret défense, ce qui est indispensable compte tenu de l'appartenance de la DNRED aux services du premier cercle de renseignement.

Ainsi, nous voulions savoir quels sont les projets de l'administration concernant ce service et, dans l'hypothèse d'une son éventuelle remise en cause, par quel dispositif serait-il prévu de le remplacer afin de continuer d'offrir aux enquêteurs les moyens d'enquêtes dont ils ont besoin ?

Si la Directrice générale a bien confirmé que la Police a ouvert une réflexion sur ce service, elle n'a pas été en mesure d'apporter un éclairage rassurant sur l'avenir de cette collaboration. Nous avons donc insisté pour qu'elle manifeste une volonté appuyée de la DGDDI auprès de la DGPN, afin de conserver le rattachement du SNPD. A suivre, de près...



*Comité Technique de Réseau
mercredi 06 juillet 2022 à Montreuil
Face à une confiance ébranlée,
la Direction doit réagir !*



Quelles perspectives pour la DNGCD ?

Les représentants de l'UNSA Douanes ont récemment interpellé le directeur de la DNGCD sur différents points, en lien notamment avec le manque de personnel.

La création de cette direction peine visiblement à apporter les réponses attendues par les agents en matière d'emplois. Le personnel se dit même plutôt déçu par la gestion de l'Administration et beaucoup sont en manque de repaires à cause des restructurations, des promesses verbales non tenues, des conditions de travail dégradées et des risques psycho-sociaux avérés.

Il y a beaucoup de départs à la retraite prévus chez les titulaires, dont des spécialistes, dans les 3 ans à venir. Pourtant, il manque déjà des G2 marins. L'administration n'a pas su l'anticiper depuis plusieurs années. En outre, l'école de La Rochelle ne dispose pas de capacités extensibles pour ces spécialistes (12 à 15 marins maximum par session), ce qui rajoute de l'inquiétude quant à la pénurie de personnels qualifiés dans les années à venir. Ces mêmes difficultés sont globalement présentes également chez les pilotes et les PNT.

Il faut bien noter que le recours « massif » à des contractuels ne saurait être une réponse satisfaisante à la situation posée.

Ainsi, il ne semble pas y avoir de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences clairement établie. Dans ces conditions, nous avons réclamé l'ouverture d'un véritable chantier GPEC, sincère et objectif, auprès de la DNGCD.

En réponse, la direction a voulu préciser qu'un effort a été fait pour former 119 Marins G1, étape indispensable pour passer ensuite G2. Toutefois, elle partage les grandes lignes de notre analyse et à travers elle notre inquiétude. Elle indique des travaux vont débuter dès septembre pour la catégorie A, avant de s'étendre aux autres catégories. Elle a donc souhaité apporter une réponse positive à notre demande de GPEC auprès de la DNGCD.

J'agis pour mon quotidien, je rejoins l'UNSA Douanes :

